

## Renseignements pratiques

### DROITS D'INSCRIPTION

Tarif normal : 50€ TTC

Je suis exonéré(e) de droit d'inscription (professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'université de Strasbourg, magistrats)

Contact :

[fru6703-contact@unistra.fr](mailto:fru6703-contact@unistra.fr)

Inscription en ligne :

<http://europa.unistra.fr>

### LIEU DU COLLOQUE

Faculté de droit  
1 place d'Athènes  
67000 strasbourg  
Amphi Eisenmann

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : Aurélie Kraft - FRU 6703

Colloque

Sous la direction scientifique de Jérôme Lasserre Capdeville,  
Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

# La responsabilité civile du banquier aujourd'hui

20 mai 2022 | 9h-16h30



organisé par le

Laboratoire  
Droit, religion,  
entreprise et société | DRES  
de l'Université de Strasbourg  
et du CERS

partenaires

Faculté  
de droit, de sciences politiques  
et de gestion  
Université de Strasbourg  
LexisNexis  
Crédit Mutuel  
Alliance Française

9h30 Allocutions d'ouverture

**Jeanne-Marie Tufféry-Andrieu**, Doyen de la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de Strasbourg

**Jérôme Lasserre Capdeville**, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

**Yann Mallet**, Directeur de la formation des élus et des administrateurs de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

**Clémentine Kleitz**, Directrice éditoriale LexisNexis

## **I. La responsabilité civile du banquier aujourd'hui**

### **A. La responsabilité civile du banquier teneur de compte**

#### **9h45-10h15 La responsabilité du banquier et l'inclusion bancaire**

Par **Jérôme Lasserre Capdeville**, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

#### **10h15-10h40 La responsabilité civile du banquier et le recours à l'intelligence artificielle**

Par **Thibault de Ravel d'Esclapon**, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

10h40-10h50 Discussion

10h50-11h10 Pause

### **B. La responsabilité civile du banquier dispensateur de crédit aux entreprises**

#### **11h10-11h30 La responsabilité civile du banquier et l'octroi d'un crédit à une entreprise en difficulté**

Par **Ariane Périn-Dureau**, Professeur à l'université de Strasbourg

#### **11h30-11h50 La responsabilité du banquier et la rupture de crédit aux entreprises**

Par **Camille Gouret**, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

11h50-12h00 Discussion

12h00 Pause déjeuner

## **II. Les devoirs généraux du banquier dispensateur de crédit aujourd'hui et demain**

### **A. Les devoirs généraux du banquier dispensateur de crédit aujourd'hui**

#### **14h00-14h20 Le banquier dispensateur de crédit et le devoir de non-ingérence**

Par **Jérôme Lasserre Capdeville**, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

#### **14h20-14h40 Le banquier dispensateur de crédit et le devoir de mise en garde**

Par les étudiants du M2 de droit bancaire et financier de Strasbourg

14h40-15h00 Pause

#### **15h00-15h40 Le banquier dispensateur de crédit et le devoir d'information et de conseil**

Par **Nicolas Kilgus**, Professeur à l'université de Strasbourg

### **B. Les devoirs généraux du banquier dispensateur de crédit demain**

#### **15h40-16h00 Le banquier dispensateur de crédit et le devoir de diligence**

Par **Anthony Maymont**, Maître de conférences HDR à l'Université Clermont Auvergne

16h00-16h15 Discussion. Fin du colloque